

Communiqué de presse

Zurich, le 1^{er} février 2018

Swissmem salue les grandes lignes adoptées par le Conseil fédéral - une clarification des relations de la Suisse avec l'UE est incontournable

L'incertitude qui plane depuis des années sur les relations entre la Suisse et l'Union européenne (UE) compromet la sécurité juridique pour l'industrie. Par conséquent, Swissmem salue le fait que le Conseil fédéral envisage d'obtenir une clarification avec l'UE jusqu'à fin 2018 à l'aide d'un accord, dans le but d'assurer l'accès au débouché le plus important de l'économie suisse. Ainsi, les relations reposeraient sur une base solide et durable.

Environ 60% des exportations de biens de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM) prennent le chemin de l'UE. Elle est donc de loin le marché le plus important. L'incertitude qui plane depuis des années sur les relations avec l'Union européenne (UE) compromet la sécurité juridique pour les entreprises de l'industrie suisse.

L'industrie a un grand intérêt à ce que les différences existantes avec l'UE soient enfin réglées et que les relations avec le débouché majeur reposent sur une base solide et durable. Swissmem salue donc le fait que le Conseil fédéral envisage de le faire à l'aide d'un accord en 2018. Ceci permettrait d'éviter des sanctions aléatoires et de régler les litiges existants. Dans plusieurs dossiers, les recherches de solutions communes s'accumulent aujourd'hui étant donné qu'elles sont bloquées ou retardées par l'UE. Par conséquent, les accords existants sont minés et l'importance au niveau de la pratique en est diminuée. Pour l'industrie, la situation est très insatisfaisante.

Le fait qu'un accord ne puisse pas contenir une reprise automatique des droits est incontesté, tout comme le fait qu'il se limite à quelques accords d'accès aux marchés et que la souveraineté de la Suisse ne soit pas remise en question. Dès qu'un texte contractuel sera publié, Swissmem l'analysera et le commentera en détail.

Hans Hess, président de Swissmem, explique : « L'insécurité juridique existante concernant les partenaires commerciaux les plus importants, freine le développement de l'industrie MEM. Il est temps pour nous en 2018 d'être informés sur ce à quoi ressemblera un tel accord-cadre. Il n'existe pas de garantie non plus que dans un ou deux ans une meilleure solution sera trouvée. Ce n'est qu'à l'aide d'un accord de qualité que la sécurité juridique pourra être rétablie et que les relations avec l'UE pourront reposer sur une base solide et durable. La voie bilatérale est ainsi consolidée, poursuivie et développée. »

Pour tous renseignements :

Philippe Cordonier, responsable Suisse romande
Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77
E-mail : p.cordonier@swissmem.ch

Ivo Zimmermann, chef Communication
Tél. +41 44 384 48 50 / portable +41 79 580 04 84
E-mail : i.zimmermann@swissmem.ch